

## L'ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

*Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux*



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



**Durée:** 7.00 heures (1.00 jour)



### Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux personnes pratiquant l'assurance construction, Responsables et gestionnaires de sinistres, Promoteurs immobiliers et maîtres d'ouvrage, Architectes et ingénieurs du BTP, Juristes.



### Prérequis

- Avoir suivi la formation Assurances Construction ou avoir un niveau équivalent.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices Assurances Construction avant la formation.



### Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : [contact@cs-formations.com](mailto:contact@cs-formations.com). Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



### Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents volets de la police Tous Risques Chantier, les garanties, les exclusions
- Appréhender les règles juridiques



## Contenu de la formation

- Intérêt de souscrire une TRC par le Maître d'ouvrage
  - Les assurés dans le contrat TRC
  - La garantie avec recours ou sans recours
  - La durée de la garantie
- Comprendre les différents volets de garanties définis dans le contrat
  - Avant réception de l'ouvrage • Incendie et explosion • Dégâts des eaux • Vol et actes de vandalisme • Attentats • Phénomènes naturels (tempêtes, ouragan, cyclone...) • Chutes, chocs, bris • Effondrement • Garantie expert d'assuré • Honoraires homme de l'art • Frais de démolition, déblaiement, dépose, démontage, nettoyage, décontamination • Erreur de conception (y compris la partie viciée) • Transport à grande vitesse, heures supplémentaires, location de matériels • Mesures conservatoires et périls imminents • Dommages en répercussion
  - Après réception : les garanties complémentaires: • La garantie des existants couvrant les bâtiments existants en cas de rénovation ou réhabilitation • La garantie de maintenance couvrant les opérations d'entretien et de réparation des différents intervenants du chantier pendant les 12 mois qui suivent les travaux • La garantie perte d'exploitation anticipée couvrant les éventuelles pertes subies par le maître d'ouvrage en cas de retard de livraison suite à un sinistre pris en charge
- Identifier et comprendre les exclusions contractuelles
- 4. La garantie Montage Essais
  - L'option « montage essais » souscrite en extension d'un contrat tous risques chantier ;
  - Le contrat « tous risques montage essais » associant la couverture des risques dommages aux travaux en cours de construction avec celui de montage essais des équipements, installations, machines.
  - La couverture pour les dommages aux installations pendant la phase de montage et d'essais • travaux neufs de réalisation ou d'installation des machines, matériels, installations techniques, process technologiques et informatiques, automatismes... ; • dommages matériels soudains et fortuits, incluant les défauts de conception, de matière, fabrication et construction, ainsi que les dommages causés par des événements naturels, le vol, l'incendie, l'explosion, les grèves, les émeutes, les mouvements populaires et les actes de terrorisme et de sabotage.
- Formations complémentaires
  - Gestion Technique des Sinistres Assurances Construction
  - Spécialisation : Dommage Ouvrage - Responsabilité Civile Décennale

## Organisation de la formation



### Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



### Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants avec explication technique des clauses assurantielles avant et après réception Exemple d'une police Montage Essais sur un chantier
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



### Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.